



Soutenez Pagora en nous affectant un % de votre solde de la taxe d'apprentissage

Comment nous affecter votre solde de la taxe d'apprentissage 2024

1

Payez votre taxe d'apprentissage à l'URSSAF (6 ou 16 mai)

Versez à [l'Urssaf](#) (ou MSA) la totalité du solde de la taxe d'apprentissage.
(0,09 % de MSB 2023) déclaré sur la DSN du mois d'avril.
Ces fonds sont ensuite transférés à la Caisse de Dépôts.

2

Fléchez Pagora comme bénéficiaire du solde de la taxe d'apprentissage (du 27 mai au 2 août // du 12 août au 4 octobre)

- [Rendez-vous sur la plateforme en ligne](#)
- Connectez-vous sur votre compte entreprise
- Sélectionnez le service SOLTéA
- Accédez directement à [notre page](#) ou recherchez Pagora via le moteur de recherche :
 - UAI = 0383397L
 - RNCP = 12740
 - Nom = PAGORA - ECOLE INTERNATIONALE DU PAPIER DE LA COMMUNICATION IMPRIMEE ET DES BIOMATERIAUX
- Indiquez la part du solde de la Taxe que vous souhaitez nous verser (en %)

3

Informez-nous de votre versement (à partir du 27 mai)

Afin que nous puissions assurer le suivi du bon versement de la taxe de la part de votre entreprise et vous compter parmi nos soutiens, merci de nous informer par mail à : pagora.taxapp@grenoble-inp.fr

4

Clôture de la plateforme le 4 octobre et attribution des fonds

Le 9 août et le 11 octobre : la Caisse des Dépôts reverse les fonds fléchés de la taxe d'apprentissage aux établissements destinataires conformément aux choix des entreprises.

Si vous n'avez pas fléché votre solde avant le 4 octobre : vos fonds deviendront des fonds libres et ils seront reversés aux établissements bénéficiaires selon des critères définis juridiquement.



Etablissement de Formation

Code UAI	0383397L		
Nom	ECOLE INTERNATIONALE DU PAPIER DE LA COMMUNICATION IMPRIMEE ET DES BIOMATERIAUX		
Nom d'usage	PAGORA		
Adresse	461 rue de la Papeterie CS 10065 38402 ST MARTIN D'HERES CEDEX	Téléphone	04 76 82 69 86 ou 04 76 82 69 00
		Courriel	pagora.taxapp@grenoble-inp.fr

Diplôme préparé

N° de fiche RNCP	12740 (www.francecompetences.fr/recherche/rncp/12740/)
Titre ingénieur	INGENIEUR DIPLOME DE L'ECOLE INTERNATIONALE DU PAPIER ET DE LA COMMUNICATION IMPRIMEE ET DES BIOMATERIAUX DE L'INSTITUT POLYTECHNIQUES DE GRENOBLE
Plus d'informations	pagora.grenoble-inp.fr/fr/formation

Organisme Gestionnaire

SIRET	19381912500017		
Nom	INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE		
Sigle	GRENOBLE INP		
Adresse	Agence comptable 46 avenue Félix Viallet 38031 GRENOBLE CEDEX 1	Téléphone	04 76 57 46 98
		Courriel	taxe-app@grenoble-inp.fr

Vous pouvez également nous rechercher par :

- **Raison sociale :**
Organisme gestionnaire : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE, sigle GRENOBLE INP
Ecole : **PAGORA - ECOLE INTERNATIONALE DU PAPIER DE LA COMMUNICATION IMPRIMEE ET DES BIOMATERIAUX**
- **Intitulé de diplôme :** INGENIEUR DIPLOME DE L'ECOLE INTERNATIONALE DU PAPIER ET DE LA COMMUNICATION IMPRIMEE ET DES BIOMATERIAUX DE L'INSTITUT POLYTECHNIQUES DE GRENOBLE
- **SIRET de l'organisme gestionnaire :** 19381912500017

Sur notre page internet (pagora.grenoble-inp.fr/taxeapprentissage), vous pouvez :

- [Retrouver le détail du calendrier](#)
- [Demander à être contacté](#)

Vous pouvez également nous contacter : par téléphone au **04 76 82 69 86** (04 76 57 46 98 ou 04 76 82 69 00)
ou par courriel à l'adresse : pagora.taxapp@grenoble-inp.fr

Plus d'informations sur les sites web suivants :

- **Net-Entreprises** : <https://www.net-entreprises.fr/solde-de-la-taxe-dapprentissage-en-dsn-et-le-service-soltea/>
- **Urssaf** : <https://www.urssaf.fr/portail/home/espaces-dedies/contributions-de-formation-profe/la-taxe-dapprentissage-part-prin.html>
- **Caisse des dépôts** : <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/nouveau-mandat-gestion-du-solde-de-la-taxe-dapprentissage>